

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MARBOZ

Nombre de membres afférents  
au Conseil Municipal : 19  
En exercice : 19  
Nombre de membres présents : 18  
Nombre de votes pour : 19  
Nombre de votes contre : 0  
Abstention : 0  
Date de la Convocation : 16/03/2026  
D2026032201

Séance du 22 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à dix heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil et des mariages, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle,

Etaient présents : MOIRAUD Christelle, GUILLERMIN Patrice, NAVARIN Cécile, SOCHAY Hervé, TISSERAND-BOUVARD Magali, CHEVILLARD Philippe, POCHON Laurence, CALLAND Cédric, MIVIERE Karine, DELIANCE Alexandre, CARRUBA Isabelle, NEVORET Raphaële, GAUCHE Vincent, CHANEL Virginie, CHAVEROT Vincent, NEVORET Marie-Laure, PIGUET Maxime, URVOY Gwenola

Excusé : NOEL Simon donne son pouvoir à GUILLERMIN Patrice

Madame NEVORET Marie-Laure a été élue secrétaire de séance

**Objet** : Election du Maire

Conformément à l'article L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, le doyen de l'assemblée préside aux opérations de vote.

Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le doyen d'âge procède à l'appel des candidatures puis invite à procéder au premier tour de scrutin, après que le Conseil municipal ait désigné deux assesseurs : Mr GAUCHE Vincent et Mme POCHON Laurence.

Candidate :

- MOIRAUD Christelle

Premier tour de scrutin

Dès le vote du dernier conseiller, il est procédé au dépouillement.

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages déclarés nuls ou de bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 9

A obtenu au premier tour de scrutin :

Nom et prénom du candidat	Nombre de suffrages obtenus
MOIRAUD Christelle	18 voix

***Le Conseil municipal, après avoir procédé aux opérations de vote, à 18 voix pour et 1 bulletin blanc***

Vu les résultats du scrutin des élections municipales du 15 Mars 2026 ;

Vu le Code générale des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-1, L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-8 ;

Vu le résultat des opérations de vote,

- Proclame Christelle MOIRAUD, Maire de la Commune de Marboz.



Pour copie conforme,  
Le Maire,

  
Christelle MOIRAUD